

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AUDE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2023/26

### COMMUNE D'ISSEL

## ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **DOMAINE: 7**

« Finances locales»

Séance du Conseil Municipal du 12 octobre 2023 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

#### SOUS-DOMAINE: 7.5

« subventions»

Présents : Jacques CUNG, Christophe BRUNEL, Axelle FOUGA, Stéphane SAOUMA, Frédéric DAUVIN, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Myriam MECHRAOUI

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent / excusé : Sabrina MAHIEU, Armelle DE RIVOYRE

OBJET:

Réseau EP Penavayre Demande de subvention SYADEN

Secrétaire: Christophe BRUNEL,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a engagé depuis de nombreuses années une réflexion pour aménager ses espaces publics afin d'améliorer le cadre de vie et développer les modes de circulation douce à l'intérieur de l'agglomération.

Le nombre de conseillers

Municipaux en service

est de : 11

Monsieur le Maire rappelle les travaux réalisés en 2023 pour l'aménagement paysager, sécurisation et développement des modes doux sur le quartier de Penavayre.

Afin de compléter et achever ce projet, il présente une étude réalisée par DEBELEC, entreprise chargée de l'entretien de l'éclairage public, pour la réfection et l'extension du réseau d'Eclairage Public dans le quartier Penavavre, en lien avec le projet d'effacement mené par le Syaden et programmé en 2024.

Leur proposition porte sur la mise en place de 8 candélabres (identiques aux candélabres existants sur cette voie), pour un montant de 22 510 € HT (fournitures et pose).

CONVOCATION C.M. EN DATE DU: 09/10/2023

Monsieur le Maire propose d'approuver ces travaux et de solliciter auprès du SYADEN une subvention aussi élevée que possible pour alléger la charge de la commune.

AFFICHAGE EN DATE

DU: 13/10/2023

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE :

- D'APPROUVER les travaux proposés, à savoir la fourniture et pose de 8 candélabres, pour un montant HT de 22 510 € HT
- DE SOLLICITER une aide financière aussi élevée que possible du SYADEN pour réaliser les travaux, en coordination avec le programme d'effacement ;
- DE REUNIR sa part contributive ;

**PUBLICATION DE LA** PRESENTE EN DATE

DU: 13/10/2023

ADOPTE À L'UNANIMITE :

CERTIFIEE

VOTE CONTRE : 0

**EXECUTOIRE** 

PAR RECEPTION

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

PREFECTURE LE :

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

PAR PUBLICATION

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

LE:

A ISSEL, le 12 octobre 2023

Le Secrétaire de séance tooba BRUNEL

PAR DELEGATION PREFECTURE DE CARGASSONNE

(signature) ontrôle de légalité Date de reception de l'AR 13/10/2023 017-211901753-20231012-DE 2023\_026-DE



Le Maire d'ISSEL enfi POISSON